



Confédération Paysanne du Cher

*Syndicat pour une agriculture paysanne
et la défense de ces travailleurs*

CHER

Confédération paysanne du Cher
Maison de l'agriculture
2701, route d'Orléans BP 10
18230 Saint Doulchard
Tel : 02 46 08 24 93
confpays18@free.fr

le 30 janvier 2012

Un TGV au service de qui et de quoi ?

D'après une des études¹ de Réseau ferré de France, maître d'ouvrage du projet, « **les effets territoriaux d'une LGV est potentielle et pas systématiquement positif** » ou encore « *leur principal effet est un effet de mobilité ! Elles peuvent aussi générer des effets sur le développement et l'aménagement des territoires mais ces effets ne sont pas systématiques* ».

D'où la question de la Confédération Paysanne du Cher : un TGV au service de qui et de quoi?

Certainement pas au service des paysans ! En effet, une ligne à grande vitesse à deux voies consomme 10ha de terrain au kilomètre... On sait aujourd'hui que le problème du foncier est un frein majeur à l'installation agricole : ce n'est pas en urbanisant toujours plus que nous maintiendront des paysans nombreux et un maillage fin de notre territoire !

Pour la Confédération Paysanne, le développement rural passe par la préservation de l'environnement et la relocalisation des activités et des productions. Or le transport par des vitesses accrues provoque la concentration et la délocalisation des activités vers les métropoles les plus importantes. Ce ne sont pas les « gares betterave », implantées au milieu des champs, qui permettront de développer nos territoires. Il faut d'ailleurs craindre l'inverse. Les exemples sont nombreux : Vendôme, Mâcon...

De plus les impacts environnementaux sont mal évalués. La grande vitesse consomme toujours plus d'énergie. 34% des GES proviennent des transports dont 90% du transport routier. Les actions prioritaires sont donc la réactivation du fret, la restauration de nos lignes de proximités pour faciliter les liaisons ferroviaires intra et inter départementales.

En pensant à son territoire et aux générations à venir la Confédération Paysanne du Cher s'oppose au projet LGV PLOC et demande l'amélioration des réseaux existant pour une utilité décuplée.

François Crutain
Administrateur,
Confédération Paysanne du Cher

¹ Setec organisation (mars 2010), *Aménagement et développement des territoires – Effet territoriaux de la grande vitesse ferroviaire*